RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Deuxième Circonscription (ISSOUDUN - LA CHATRE)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 18 NOVEMBRE 1962

Rassemblement des Gauches Républicaines



Electrices, Electeurs,

Vous nous avez fait l'honneur, aux élections législatives de 1958, de représenter, à l'Assemblée, la 2me Circonscription du département de l'Indre.

Sur notre circulaire de l'époque, nous vous avions fait connaître que pendant de nombreuses années, la politique intérieure de notre Pays avait présenté le spectacle affligeant de Gouvernements dont les uns ne parvenaient au pouvoir que pour ne rien faire et dont les autres ne s'en emparaient que pour constater qu'ils ne pouvaient rien faire. Ce n'était que déficience et abstentions.

La Constitution de 1958, votée à une grosse majorité, a remédié à ces inconvénients et nous avons, avec cette nouvelle Constitution, l'assurance que la cascade des Ministères ne se reproduira plus.

Le 18 Novembre prochain, vous allez élire vos représentants ; de votre bulletin de vote dépendent la sécurité de votre Patrie, dans une Europe solidaire, **l'avenir de la République.**

Vous nous connaissez suffisamment pour savoir que la mission que vous nous aviez confiée a été accomplie avec sérieux et dévouement.

Nous vous présentons ci-dessous les grandes lignes de notre programme :

Economie :

Nous nous efforcerons de poursuivre une politique de stabilité financière ; sans une monnaie saine, pas de sécurité pour les personnes et pour les biens.

Nous considérons que les professions libérales, les commerçants et les artisans, par la qualité des services qu'ils rendent à la société, ont droit à leur place dans la Nation et à leur indépendance.

A Issoudun, comme vous le savez, la zone industrielle est installée ; deux usines sont construites, une dizaine d'entreprises nouvelles, maintenant que la viabilité est enfin terminée, vont s'y installer.

Notre souci est de **faire implanter des industries à La Châtre** et dans les villes importantes de la circonscription, afin d'assurer la sécurité du travail à nos ouvriers et de redonner vie et prospérité à nos communes. Des travaux importants sont prévus sur le Plan Quadriennal pour la circonscription d'Issoudun - La Châtre.

Agriculture :

Nous lutterons pour réaliser la parité du secteur rural avec les autres catégories sociales de la Nation.

Les agriculteurs n'ont guère été récompensés de leurs efforts et il leur a fallu trop souvent recourir à la violence pour attirer l'attention sur leur difficile situation.

Nous tenons à affirmer notre attachement au droit de propriété. Les agriculteurs, les artisans, les commerçants ruraux, doivent bénéficier, sur le plan social des mêmes avantages que les autres catégories de travailleurs (assurances sociales, allocations familiales et retraites).

Nous nous efforcerons de parer à la désertion des campagnes, dont la population baisse sans arrêt.

L'enseignement agricole à tous les degrés, doit être développé. Un lycée agricole sera créé dans le département.

Un premier crédit de TROIS CENT MILLIONS A. F. est attribué pour cette réalisation.

Les progrès techniques doivent s'accompagner de progrès sociaux.

La Jeunesse :

L'enseignement sera l'objet de toute notre sollicitude.

Vieux Travailleurs :

Nous considérons que le plan d'expansion économique doit être complété par un plan de progrès social, afin d'élever la condition matérielle et morale de l'homme et de donner aux salariés le moyen de garantir leur avenir. Les vieux travailleurs méritent toute notre sollicitude. Un régime républicain, digne de ce nom, doit leur assurer des conditions de vie décentes.

Nos camarades anciens combattants et victimes de guerre doivent enfin obtenir entière satisfaction ; ils ont des droits intangibles, qui ne peuvent être mis en cause.

Nous nous efforcerons de fournir aux rapatriés d'Afrique du Nord, tous les moyens leur permettant de retrouver la place à laquelle ils ont droit dans la Nation.

La situation dans le monde se montre toujours alarmante ; nous haïssons la guerre, génératrice de deuils et de misères ; nous désirons la Paix et souhaitons que les Grands de ce monde comprennent que l'avenir des peuples est dans la fraternisation et une collaboration féconde.

C'est pourquoi nous sommes fervents partisans d'une Europe unie.

Pour qu'un idéal de justice sociale règne enfin sur toutes les catégories de citoyens qui participent à l'évolution économique de notre Pays ; pour qu'une fraternité naisse et suscite des enthousiasmes nouveaux,

PAS D'ABSTENTIONS.

Vive la Circonscription d'ISSOUDUN - LA CHATRE

Vive la République

Vive la France.

Candidat :	Remplaçant éventuel :
René CAILLAUD	**André CHABENAT**
Député Sortant	Ancien Député
Maire d'Issoudun	Ancien Maire de La Châtre
Vice-président du Conseil Général	Conseiller général
Chevalier de la Légion d'Honneur	Chevalier de la Légion d'honneur
Délégué Cantonal	Délégué Cantonal

P. S. — Tout bulletin portant une surcharge ou une rature sera déclaré nul.

Imp. A. BOURG - LA CHATRE